

CHANSON.

Sur l'air, " Mon Pays avant tout," ou de la Chanson de M. Georges Cartier.

I.

L'autre jour chez Monsieur MacCable
Rossiter poussa trois *houras*,
Puis le président de la table
Répond : Voici nos candidats
Répond : Voici nos candidats.
Au Quartier-Est nous avons Berlinguette.
En langue anglaise appelé Berlingan ;
D'autre côté Bill Walker la girouette
Dont le collègue est Monsieur Donnellan,
D'autre côté Bill Walker la girouette
Dont le collègue est Monsieur Donnellan
Est Monsieur est Monsieur Donnellan
Est Monsieur est Monsieur Donnellan.

II.

Voulez-vous savoir leur affaire ?
Ils sont tous trois hommes d'honneur,
Et vous ne sauriez mieux nous plaire
Qu'en les soutenant avec cœur
Qu'en les soutenant avec cœur.
Peter MacGill, ce bel homme de tête,
Dit sans rougir : *Houra* pour Donnellan ;
Doyle et Begley crient tout haut : Berlinguette
Votez votez pour Monsieur Berlingan,
Doyle et Begley crient tout haut : Berlinguette,
Votez votez pour Monsieur Berlingan
Pour Monsieur pour Monsieur Berlingan
Pour Monsieur pour Monsieur Berlingan.

III.

Bill dit : Vous avez du scrupule,
Vous aurez mes confessions.
Si par la suite je recule
Ce sera pour bonnes raisons
Ce sera pour bonnes raisons.
Si je votais pour les quatre-vingt-douze
Accompagné de l'ami Donnellan,
Ne criez pas : le Tattersall se blouse ;
Au Quartier-Est vous aurez Berlingan ;
Ne criez pas : le Tattersall se blouse ;
Au Quartier-Est vous aurez Berlingan
Vous aurez vous aurez Berlingan
Vous aurez vous aurez Berlingan.

IV.

Je sais fort bien mon catechisme,
Chez Jônse je l'ai répété ;
Il faillit s'élever un schisme
Sur ce programme disputé
Sur ce programme disputé.

Le questionneur était Mittlebergette,
Mais Aaron réclamait hautement.
Molson disait qu'il fallait Berlinguette
Auldjo vantait son ami Donnellan ;
Molson disait qu'il fallait Berlinguette
Auldjo vantait son ami Donnellan
Son ami son ami Donnellan
Son ami son ami Donnellan.

V.

Des Ecossais j'eus l'habitude
De combattre les noirs projets.
Aujourd'hui sans inquiétude
Je me livre aux loyaux sujets
Je me livre aux loyaux sujets.
Bons Electeurs, assurez ma recette.
Un escabeau, je suis clopin-clopat.
S'il n'en faut qu'un renvoyez Berlinguette,
Et prenez moi plutôt que Donnellan ;
S'il n'en faut qu'un renvoyez Berlinguette
Et prenez moi plutôt que Donnellan
Plutôt que plutôt que Donnellan
Plutôt que plutôt que Donnellan.

VI.

J'ai pour modèle Dominique
Et j'attends le *jeune avenir*.
Charles, ci-devant de la Clique,
Doit nous aider à l'obtenir
Doit nous aider à l'obtenir.
De la Minerve il engagea la Presse
Pensez-y-Bien mon ami Donnellan.
De son *Poteau* la Liberté m'opresse,
A mon secours accourez Berlingan ;
De son *Poteau* la Liberté m'opresse,
A mon secours accourez Berlingan
Accourez accourez Berlingan
Accourez accourez Berlingan.

VII.

Jemmy croyait avoir ma place,
Car il est notre homme de lois.
Mais on le trouve si bonace
Qu'on lui en fait gober par fois,
Qu'on lui en fait gober par fois.
A Saint Laurent deux fois nous l'oublîâmes
Encor' qu'alors on n'eût pas Berlingan.
Pour Jemmy Grant, ah ! priez bonnes âmes,
Son tour viendra mais après Donnellan ;
Pour Jemmy Grant, ah ! priez bonnes âmes,
Son tour viendra, mais après Donnellan,
Mais après mais après Donnellan.
Mais après mais après Donnellan.

RESOLUTIONS

To be proposed by MR. O'CALLAGHAN; in a Committee of the whole House appointed to take into consideration certain passages touching the State of this Province, in the Speech delivered by Sir John Colborne, Lieutenant Governor of Upper Canada, at the opening of the Parliament of that Province, on Thursday the 14th January 1836.

*The Interest of the
other Colonies
have weighed
with Canada in
their pursuit of
reform. —
The Reforms de-
scribed have already
been explained:
To render the Exe-
cutive Council less
possibly to the
Assembly.
To render the Council
elective*

1. Resolved,—That it is the opinion of this Committee, That this House, in its exertions to procure a redress of the various Grievances under which the People of this Province labor, and to introduce a good and responsible system of local Government, have, in addition to the other weighty and substantial reasons by which it has been guided, been greatly encouraged by the hope and expectation that any amelioration in the political Institutions of the Colony would be followed, of right, by similar advantages to our Brethren inhabiting the Sister Provinces of British North America.

2. Resolved,—That it is the opinion of this Committee, That the political Reforms which this House and the good People of this Province have been for a great many years endeavoring to obtain, have at various epochs been explained by the Votes, Resolutions and Addresses of this House, and by the Petitions of the People themselves: that the principal object of those Reforms is:—

To render the Executive Council of this Province directly responsible to the Representatives of the People in conformity with the principles and practice of the British Constitution as they obtain in the United Kingdom;

To extend the principle of Election to the Legislative Council, which Branch of the Provincial Legislature has hitherto proved, by reason of its independence of the People, and of its imperfect and vicious Constitution insufficient to perform the functions for which it was originally designed;

To place under the Constitutional and salutary control of this House the whole of the Revenues levied in this Province from whatever source arising;

To abolish Pluralities, or the cumulation in one person of several or incompatible offices;

To procure the Repeal of certain Statutes passed by the Imperial Parliament in which the People of this Province are not and cannot be represented, which Acts are an infringement of the Rights and Privileges of the Legislature of this Colony, and are injurious to the interests of the People thereof;

To obtain over the internal affairs of this Province and over the management and settlement of the Wild Lands thereof (for the advantage and benefit of all classes of His Majesty's subjects therein without distinction) that wholesome and necessary control which springs from the principles of the Constitution itself, and of right belongs to the Legislature, and more particularly to this House as the Representatives of the People;

Which Reforms are specially calculated to promote the happiness of His Majesty's Subjects in this Province; to draw more close the ties which attach the Colony to the British Empire, and can in no way prejudice or injure the interests of any of the Sister Provinces.

3. Resolved,—That it is the opinion of this Committee, That it has long been the aim of the enemies of these Colonies by deliberate and unfounded misrepresentations to engender dissensions and bad feelings between the People thereof, in the hope of preventing all union of purpose among the said People, and of thereby preventing the reform of those abuses and evils of which the People have so frequently complained, and which are connived at or upheld for the advantage of a minority hitherto unjustly possessing and still endeavoring to maintain a political ascendancy in this Province contrary to the principles of all good Government.

4. Resolved.—That it is the opinion of this Committee, That this House has seen with extreme concern, a Speech delivered at the opening of the present Session of the Legislature of Upper Canada, by His Excellency Sir John Colborne late Lieutenant Governor of that Province, at a moment when his sudden recall reflected particularly on the merits of his Administration, in which it is stated that the affairs of this Province had exercised an injurious influence on the interests of Upper Canada—had tended apparently to discourage Emigration and the transfer of Capital to that Country, and had acted disadvantageously in respect to the terms on which the large Loan authorized by the Legislature of that Province was recently negotiated in England; that such a statement is calculated to misrepresent the views of this House—to prejudice the People of these Provinces against each other—to disturb that good understanding which ought to prevail and which has hitherto prevailed between the said People; and in place thereof to sow discord and animosity among the several classes of His Majesty's Subjects in these Provinces.

5. Resolved.—That it is the opinion of this Committee, That strong in the rectitude of their intentions and principles, and moved alone by a desire to introduce order and responsibility into their political Institutions in the place of the disorder and abuses which now unhappily prevail, this House and the People whom it represents, indignantly repudiate all design to injure the interests or embarrass the exertions of the People of Upper Canada, in whose welfare the People of this Province feel a lively interest, and for whose patriotic exertions to improve their political and social condition, this House entertains a sincere respect; and this House is gratified to perceive that the Representatives of the Sister Province have done this House the justice to acquit it of being the cause of any dissensions or embarrassments existing in the Country; and this House firmly repeats that those dissensions and embarrassments proceed from the defective Constitution of the Legislative Council of these Colonies, and from the continued unconstitutional exercise by the same persons of Executive, Legislative and Judicial functions, from which causes have resulted the abuses of which the People have so long and so justly complained.

6. Resolved.—That it is the opinion of this Committee, That the Speaker of this House be authorized to transmit Copies of the foregoing Resolutions to the Speakers of the several Assemblies of Upper Canada and of the other Sister Provinces, and to express the desire of this House cordially to cooperate in the said Assemblies in all Constitutional measures calculated to promote the mutual interests of these Colonies.

Supplément à La Minerve.

MONTRÉAL, MERCREDI SOIR, 24 AVRIL 1833.

ENCORE UN PIED-DE-COCHON.

L'Ami du Peuple, dans son numéro de samedi, attribue l'un de nos articles contre lui à ce qu'il a « le malheur de savoir composer de la musique, ce que la Minerve ne s'est pas encore avisée de faire, et pour cause. » Comme nous sommes le premier journal en ce pays qui ait donné de la musique, nous sommes dispensés d'entrer plus avant dans la discussion de ce point.

L'Ami continue : « Nous ferons en sorte de nous conformer en partie au désir de la susdite Dame ; nous lui donnerons sous peu une complainte sur son air favori de Juif-Errant, dans laquelle nous chanterons les vertus de notre parente ; nous l'accompagnerons de la musique. »

Comme l'histoire de ce personnage célèbre, le Juif-Errant, et sa sublimé complainte, pourraient n'être pas connues de tout le monde, nous donnons ces chefs-d'œuvre aujourd'hui dans une feuille supplémentaire, avec la musique. Quelques plaisans qui ont lu les épreuves, ont voulu nous persuader que c'était en tout point l'histoire de *l'Ami du Peuple* ; à la vérité, peut-être avaient-ils fait un ou deux légers échanges aux pièces originales, ce dont nous n'avons pas eu le loisir de nous assurer. La comparaison sera facile, surtout par les lecteurs de *L'Ami*, qui ont indubitablement dans leur bibliothèque le pré-

cieux livret dans toute la pureté du texte.— Le Juif-Errant, Jean-de-Calais, et autres ouvrages très véridiques, devraient être les livres élémentaires recommandés par un parti qui ne veut d'instruction pour le peuple, qu'en autant qu'il ne se mêlera pas des affaires du gouvernement, et qu'il ne deviendra pas révolutionnaire, ce à quoi, comme on sait, les peuples éclairés ont une tendance. Puisque pour faire arriver le peuple au paradis bonheur, toujours suivant les doctrines de *l'Ami*, il suffit qu'il travaille ses champs et qu'il paie ceux qui lui font l'honneur de le gouverner, sans s'inquiéter de chimères politiques, (*voir les premiers numéros du dit journal*) tout ce qui peut propager l'ignorantisme, dérouter toutes les idées d'ordre public, pervertir les leçons de l'histoire, montrer des effets sans causes et des causes actives sans effet, substituer la sorcellerie à la physique et jeter un scepticisme universel sur tout ce qui est l'objet des réflexions humaines, doit être un gage assuré de la félicité publique, un excellent réfrigérant pour calmer les révolutions. L'heureux peuple, que celui qui à tout ce qu'on lui prouverait jusqu'à l'évidence, répondrait, comme font certains individus : *Il n'y a plus ou du moins !* Ce sont cependant là des conséquences nécessaires de l'état de société qu'appellent ceux qui veulent gouverner par l'aristocratie.

Mais c'est peut-être traiter trop sérieusement des doctrines qui ne méritent que le ridicule. Aussi bien nous n'avions dessein, dans

ce court article, que de rendre palatable pour notre *Ami* certain mets que nous lui offrons encore aujourd'hui, en le dispensant de mettre à sa disposition ses poètes et sa musique pour les fins qu'il a énoncées.

Le susdit s'imaginerait peut-être avoir par anticipation rejeté sur nous ce que nous disons de ses doctrines sur l'éducation des masses, en parodiant nos almanacs. Mais il y a loin d'un almanac à l'obscurantisme, et les prédictions de Matthieu Laënsberg s'annoncent pour ce qu'elles sont. Si nous avons pu, sous une enveloppe futile, mettre à la portée du peuple quelques pratiques avantageuses, quelques connaissances historiques et quelques vérités politiques, nous nous féliciterons d'avoir imprimé des almanacs, bien loin d'en rougir. Paul-Louis Courier n'avait pas honte de dire : « Oui, je suis pamphlétaire. » Nous ne sommes pas glorieux, et pourvu que nous puissions contribuer à l'avantage et à la liberté du peuple, nous nous occupons peu des sarcasmes des prétendus grands hommes. Quand même les almanacs ne servaient qu'à rappeler aux plus humbles de nos concitoyens le funèbre 21 Mai, ce jour de sanglante mémoire dont est surgi *L'Ami du Peuple*, ce serait encore beaucoup. Nous laisserons volontiers au dit journal la sphère élevée où il s'imagine planer, et où il n'est pas permis de faire des almanacs. Au surplus ces publications ne font pas partie de la Minerve.



HISTOIRE ADMIRABLE

DU CÉLÈBRE

Nicodème Thesaurocrisonicochrisides

SURNOMMÉ

L'AMI-ERRANT.

Lequel a été dernièrement vu en Turquie.

On a peu écrit sur cet homme extraordinaire. Il publie tous les jours des histoires en hébreu. Elles ont été traduites en latin par deux conseillers législatifs, et ensuite en anglais par le colonel Melitosh et en français par un inconnu. Depuis l'époque de la publication de ses histoires, l'Ami Errant (c'est ainsi qu'il se nomme lui-même) a été vu plusieurs fois. Il fut reconnu par un bourgeois de Montréal, à qui il conta ses histoires telles qu'il les avait publiées. En 1833 il fut aperçu par un évêque dans une église où il s'était établi pour prêcher. Depuis ce temps ses doctrines surprenantes n'ont converti personne ; on pensait qu'il était dans le Groënland, d'autres disaient en Afrique, vu que personne ne pouvait le croire en Amérique ; mais une gazette de Maroc reconnue par sa véacité, vient de nous tirer d'embarras sur le sort de cet homme extraordinaire, en nous apprenant qu'il a été vu et reconnu dernièrement étourdi-ant la politique dans la ville de Tombouctou, située dans le comté du Niger, dans la baronie d'Ethiopia.

La manière dont il fut reconnu est assez extraordinaire pour être rapportée ici. Plusieurs Canadiens de distinction qui se promenaient à Montréal dans la rue St. Jacques vers les cinq heures du soir, aperçurent un homme haut de cinq pieds qui venait vers eux d'un pas précipité. Ses longues tresses, ses phrases en désordre, ainsi que l'habilement qu'il portait, les étonnèrent tant qu'ils l'arrêtèrent par le bras, en le priant de vouloir bien leur dire quel était son nom et ses qualités. Il s'y opposa d'abord, en leur disant qu'il

était payé pour ne pas s'arrêter ; mais cette réponse ne fit que redoubler leur curiosité : ils le supplièrent de vouloir bien leur conter l'histoire de ses malheurs ; car il leur paraissait être très malheureux et tourmenté par des remords amers. Cet homme ayant réfléchi un instant prit la parole en ces termes : « Mon nom est Nicodème Thesaurocrisonicochrisides ; je suis né dans ce pays ; mes parents qui étaient d'honnêtes gens n'avaient pas la prétention d'être de grands hommes. Quant à moi je ne fais que marcher, et voici à présent neuf mois que je suis sorti pour la première fois de cette rue. Dans ma longue marche j'ai parcouru neuf fois les quatre parties du monde, et même la lune. Nos cœurs, à ce discours, ne furent pas longtemps sans apercevoir qu'ils avaient rencontré cet homme qu'on nomme ordinairement l'Ami-Errant, et s'en étant convaincus, ils le prièrent de vouloir bien entrer aux loges des Seigneurs-Griens qui n'étaient pas bien loin de là, et de continuer le récit de ses aventures ; et s'y étant prêtés de bonne grâce, il continua en ces termes :

Mes parents me firent apprendre à lire et à écrire ; quand je fus avancé en âge, mon père me donna un livre appelé le Commerce Florissant ; mais quoique je fusse aidé des services de Mal-en-puff, et allié à de riches financiers, je n'y entendais rien. Alors on me donna à lire un livre appelé la Franchise Ellective, dans lequel j'ai lu des choses admirables et miraculeuses ; je vous en dirai peu, à cause qu'il touche à mon histoire.

Les tems approchant que les Canadiens de-

vaient être fusillés, l'on vit toute la ville en troubles ; les uns couraient les rues par ici, les autres par là ; de plus la fin de l'élection approchant, il n'y avait pas de temps à perdre ; les cométaires eurent ordre de sefer des bâtons pour frapper sur le peuple ; ils prirent trois cent arbres qui étaient crus de trois pepins qui avaient été mis sous la langue du général Craig.

Quand les fusils furent prêts, on les mit sur les épaules des soldats pour tirer sur les gens de Tracy. J'étais à la tête du comité dont j'étais le grand-voisin, et je vis les gens courir en disant : On va fusiller les Canadiens. Je pris M. Bagg dans mes bras pour le lui faire voir. Je vis les Canadiens assommés par les cométaires, et qui néanmoins se rejetaient paisiblement. Ils s'approchèrent de moi, voulant un peu se reposer ; moi j'ai pris cela pour un grand affront ; j'ai dit aux Canadiens ces paroles fort aigres : — Allez, allez, allez vous-en d'ici, je ne veux plus que des révolutionnaires se reposent près de moi.

Tracy et les Canadiens me regardèrent d'une mine triste et me dirent : Vous déraisonnez et vous ne vous reposez jamais ; nous déraisonnerons tant que vous serez dans le monde, et sans le moindre jugement.

Aussitôt que les Canadiens furent morts je jetai la vue sur mon bon sens passé, pour m'en ressouvenir encore une fois ; car j'étais obligé de le laisser. C'est ainsi que commença mon voyage, et je ne savais par où j'allais ; partout où je me place on me détraque toujours.

Supplément à La Minerve.

MONTREAL, MERCREDI SOIR, 24 AVRIL 1833.

ENCORE UN PIED-DE-COCHON.

L'Ami du Peuple, dans son numéro de samedi, attribue l'un de nos articles contre lui à ce qu'il a « le malheur de savoir composer de la musique, ce que la Minerve ne s'est pas encore avisée de faire, et pour cause. » Comme nous sommes le premier journal en ce pays qui ait donné de la musique, nous sommes dispensés d'entrer plus avant dans la discussion de ce point.

L'Ami continue : « Nous ferons en sorte de nous conformer en partie au désir de la susdite Dame ; nous lui donnerons sous peu une complainte sur son air favori du *Juif-Errant*, dans laquelle nous chanterons les vertus de notre parente ; nous l'accompagnerons de la musique. »

Comme l'histoire de ce personnage célèbre, le *Juif-Errant*, et sa sublime complainte, pourraient n'être pas connues de tout le monde, nous donnons ces chefs-d'œuvre aujourd'hui dans une feuille supplémentaire, avec la *musique*. Quelques plaisans qui ont lu les épreuves, ont voulu nous persuader que c'était en tout point l'histoire de *L'Ami du Peuple* ; à la vérité, peut-être avaient-ils fait un ou deux légers changements aux pièces originales, ce dont nous n'avons pas eu le loisir de nous assurer. La comparaison sera facile, surtout par les lecteurs de *L'Ami*, qui ont indubitablement dans leur bibliothèque le pré-

cieux livret dans toute la pureté du texte.— Le *Juif-Errant*, Jean-de-Calais, et autres ouvrages, très véridiques, devraient être les livres élémentaires recommandés par un parti qui ne veut d'instruction pour le peuple, qu'en attendant qu'il ne se mêlera pas des affaires du gouvernement, et qu'il ne deviendra pas révolutionnaire, ce à quoi, comme on sait, les peuples éclairés ont une tendance. Puisque pour faire arriver le peuple au parfait bonheur, toujours suivant les doctrines de *L'Ami*, il suffit qu'il travaille ses champs et qu'il paie ceux qui lui font l'honneur de le gouverner, sans s'inquiéter de chimères politiques, (voir les *premiers numéros du dit journal*), tout ce qui peut propager l'ignorantisme, détourner toutes les idées d'ordre public, pervertir les leçons de l'histoire, montrer des effets sans causes et des causes actives sans effet, substituer la sorcellerie à la physique et jeter un scepticisme universel sur tout ce qui est l'objet de réflexions humaines, doit être un gage assuré de la félicité publique, un excellent réfrigérant pour calmer les révolutions. L'heureux peuple, que celui qui à tout ce qu'on lui prouve, trait jusqu'à l'évidence, répondrait, comme certains individus : *Il y a du plus ou du moins !* Ce sont cependant là des conséquences nécessaires de l'état de société qu'appellent ceux qui veulent gouverner par l'aristocratie.

Mais c'est peut-être traiter trop sérieusement des doctrines qui ne méritent que le ridicule. Aussi bien nous n'avions dessein, dans

ce court article, que de rendre palatable pour notre *Ami* certain mets que nous lui offrons encore aujourd'hui, en le dispensant de mettre à contribution ses poètes et sa musique pour les fins qu'il a énoncées.

Le susdit s'imaginerait peut-être avoir par anticipation rejeté sur nous ce que nous disons de ses doctrines sur l'éducation des masses, en parodiant nos almanacs. Mais il y a loin d'un almanac à l'obscurantisme, et les prédictions de Matthieu Laënsberg s'annoncent pour ce qu'elles sont. Si nous avons pu, sous une enveloppe futile, mettre à la portée du peuple quelques pratiques avancées, quelques connaissances historiques et quelques vérités politiques, nous nous félicitons d'avoir imprimé des almanacs, bien loin d'en rougir. Paul-Louis Courier n'avait pas honte de dire : « Oui, je suis pamphlétaire. » Nous ne sommes pas glorieux, et nous ne que nous puissions contribuer à l'avantage et à la liberté du peuple, nous nous occupons peu des sarcasmes des prétendus grands hommes. Quand même les almanacs ne serviraient qu'à rappeler aux plus humbles de nos concitoyens le funèbre 21 Mai, ce jour de sanglante mémoire dont est surgi *L'Ami du Peuple*, ce serait encore beaucoup. Nous laisserons volontiers au dit journal la sphère élevée où il s'imagine planer, et où il n'est pas permis de faire des almanacs. Au surplus ces publications ne font pas partie de la Minerve.



HISTOIRE ADMIRABLE

DU CÉLÈBRE

Nicodème Thesauricochrusides

SURNOMMÉ

L'AMI-ERRANT.

Lequel a été dernièrement vu en Turquie.

On a peu écrit sur cet homme extraordinaire. Il publie tous les jours des histoires en hébreu. Elles ont été traduites en latin par deux conseillers législatifs, et ensuite en anglais par le colonel Melnotch et en français par un inconnu. Depuis l'époque de la publication de ses histoires, *L'Ami Errant* (c'est ainsi qu'il se nomme lui-même) a été vu plusieurs fois. Il fut reconnu par un bourgeois de Montréal, à qui il conta ses histoires telles qu'il les avait publiées. En 1833 il fut aperçu par un évêque dans une église où il s'était établi pour prêcher. Depuis ce temps ses doctrines surprenantes n'ont converti personne ; on pensait qu'il était dans le Groenland, d'autres disaient en Afrique, où que personne ne pouvait le croire en Amérique ; mais une gazette de Maroc reconnut par sa véracité, vient de nous tirer d'embarras sur le sort de cet homme extraordinaire, en nous apprenant qu'il a été vu et reconnu dernièrement étudiant la politique dans la ville de Tomboutou, située dans le comté du Niger, dans la baronie d'Ethiopia.

La première dont il fut reconnu est assez extraordinaire pour être rapportée ici. Plusieurs Canadiens de distinction qui se promenaient à Montréal dans la rue St. Jacques vers les cinq heures du soir, aperçurent un homme haut de cinq pieds qui venait vers eux d'un pas précipité. Ses longues tresses, ses phrases en désordre, ainsi que l'habillement qu'il portait, les étonnèrent tant qu'ils arrêtèrent par le bras, en le priant de vouloir bien leur dire quel était son nom et ses qualités. Il s'y opposa d'abord, en leur disant qu'il

était payé pour ne pas s'arrêter ; mais cette réponse ne fit que redoubler leur curiosité : ils le supplèrent de vouloir bien leur conter l'histoire de ses malheurs ; car il leur paraissait être très malheureux et tourmenté par des remords amers. Cet homme ayant réfléchi un instant prit la parole en ces termes : « Mon nom est Nicodème Thesauricochrusides ; je suis né dans ce pays ; mes parents qui étaient d'honnêtes gens n'avaient pas l'intention d'être de grands hommes. Quant à moi je ne fais que marcher, et voici à présent neuf mois que je suis sorti pour la première fois de cette rue. Dans ma longue marche j'ai parcouru neuf fois les quatre parties du monde, et même la lune. Not curieux, à ce discours, ne furent pas longtems sans s'apercevoir qu'ils avaient rencontré cet homme qu'on nomme ordinairement l'Ami-Errant, et s'en étant convaincus, ils le prièrent de vouloir bien entrer aux loges des Seigneurs-Grises qui n'étaient pas bien loin de là, et de continuer le récit de ses aventures ; et s'y étant prêt de bonne grâce, il continua en ces termes :

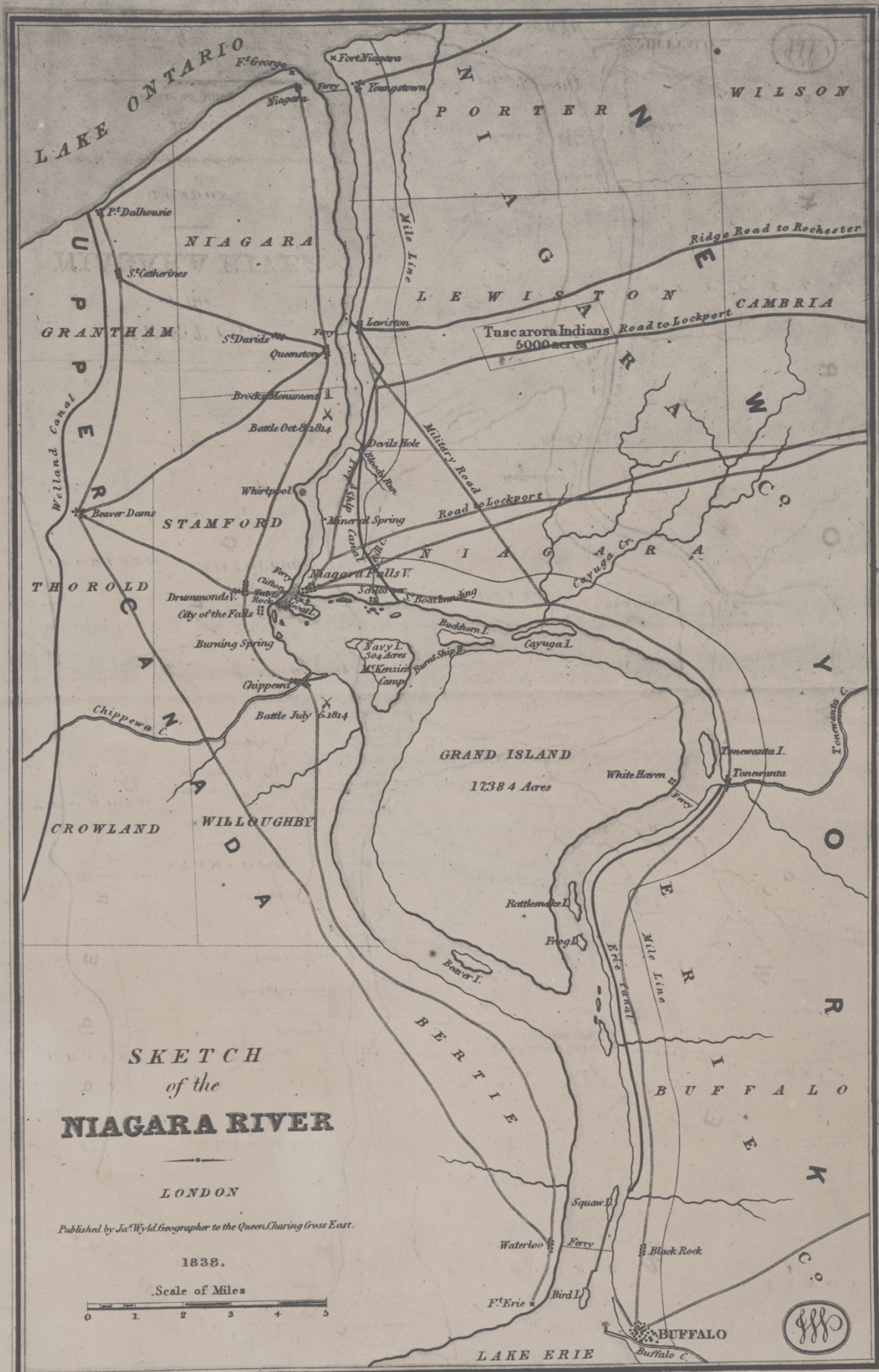
Mes parents me firent apprendre à lire et à écrire ; quand je fus assez avancé, mon père me donna un livre appelé le *Commette Florissant* ; mais quoique je fusse aidé des services de Mal-en-pat, et allé à de riches financiers, je n'y entendis rien. Alors on me donna à lire un livre appelé la *Franchise Elective* et miraculeuse ; je vous en dirai peu, à cause qu'il touche à mon histoire.

Le *seas* approchant que les Canadiens de Tracy et les Canadiens, me regardèrent d'une mine triste et me dirent : Vous déraisonnez et vous ne vous reposez jamais ; vous déraisonnez tant que vous serez dans le monde, et sans le moindre jugement. Aussitôt que les Canadiens furent morts je jetai la vue sur mon bon sens passé, pour m'en ressouvenir encore une fois, car j'étais obligé de le laisser. C'est ainsi que je commençai mon voyage, et je ne savais par où j'allais ; par où ou je me place en me déraisonnant toujours.

vaient être fusillés, j'en vit toute la ville en trouble ; les uns couraient les uns par-ci, les autres par-là ; de plus la fin de l'élection approchant, il n'y avait pas de temps à perdre ; les comitables eurent ordre de se fier des bâtons pour frapper sur le peuple, les prirent trois arbres qui étaient crus de trois pepins qui avaient été mis sous la baguette du général Craig.

Quand les fusils furent prêts, on les mit sur les épaules des soldats pour tirer sur les gens de Tracy. J'étais à la tête du comité dont j'étais le grand-maître, et je vis les gens courir en échant. On va visiter les Canadiens. Je pris M. Begg dans mes bras pour le lui faire voir. Je vis les Canadiens assommés par les comitables, et qui néanmoins se redressaient paisiblement. Ils s'approchèrent de moi, voulant me peut se reposer ; moi j'ai pris cela pour un grand affront ; j'ai dit aux Canadiens ces paroles : *Qui aigres !* — Allez, allez, vous-est d'ici, je ne veux pas que des révolutionnaires se reposent près de moi.

Tracy et les Canadiens, me regardèrent d'une mine triste et me dirent : Vous déraisonnez et vous ne vous reposez jamais ; vous déraisonnez tant que vous serez dans le monde, et sans le moindre jugement. Aussitôt que les Canadiens furent morts je jetai la vue sur mon bon sens passé, pour m'en ressouvenir encore une fois, car j'étais obligé de le laisser. C'est ainsi que je commençai mon voyage, et je ne savais par où j'allais ; par où ou je me place en me déraisonnant toujours.



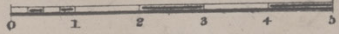
SKETCH
of the
NIAGARA RIVER

LONDON

Published by Jas. Wylde, Geographer to the Queen, Charing Cross East.

1838.

Scale of Miles



Wylde Map of Upper Canada in Case R. - D. of Lower Canada in Case L. 1/2.

*To the Honourable the Commons of Great Britain and Ireland
in Parliament Assembled.*

THE PETITION of the undersigned Members of the RADICAL CLUB, and others, against the COERCION OF CANADA.

Sheweth,

1. That the Assembly and People of Lower Canada have repeatedly complained of grievances which remain to this day unredressed.

2. That these grievances the Canadians attribute to the maintenance of a dominant oligarchy, having no sympathies with the mass of the people.

3. That in this respect the people of Canada are in a position precisely similar to the people of Ireland.

4. That the principal means of maintaining the domination of the minority is an irresponsible second chamber, called the Legislative Council.

5. That the people of Canada have accordingly repeatedly prayed for the reform of this Council, on the principle of election.

6. That in order to enforce their prayer, the Assembly has exercised its Constitutional right of stopping supplies.

7. That the Resolutions introduced by his Majesty's Government on the 6th of March, will, if passed by the Honourable House, effectually trample upon the said Constitutional right.

8. That the said Resolutions are consequently unjust, arbitrary, and tyrannical, and calculated to destroy all hope or reconciliation between the justly irritated people of Canada and the Government of this country; and are sufficient, in your Petitioners' opinion, to justify resistance on the part of the people of Canada.

9. That the said Resolutions are in direct violation of an Act passed in the eighteenth year of the reign of his late Majesty George the Third, called the Declaratory Act—an act extorted from the fears of the administration of that day by the hostile position of the United Colonies, now the United States of America.

10. That the course pursued by his Majesty's Government towards Canada is also directly contrary to the principles by which they profess to be guided in legislating for Ireland, of which almost every grievance may find a parallel in Canada.

11. That, in deprecating this course, your Petitioners beg to remind your Honourable House that the Canadas contain a population nearly equal to that of the United Colonies at the commencement of the troubles, which terminated in separation: That the United Colonies nourished a foe—namely, the Slave population—within their very bosom, which the Canadians do not: That the powerful Indian Tribes were then a source of terror to the Colonists, whereas now they are friendly: That the said Colonies were not nearly so unanimous as the Canadians are: And lastly, that they had an enemy in their frontier, whilst the Canadians have a friendly and sympathising power.

12. That the Northern or non-slave-holding States have every motive to aid the people of the Canadas, and promote their junction with the United States, as a counterpoise against Texas, likely to become an addition to the Southern slave-holding section of the Union.

13. That although the separation of the Canadas from the Mother Country be inevitable, and even desirable, your Petitioners deprecate a violent separation, to which the course recommended by his Majesty's Government must lead.

WHEREFORE your Petitioners pray that your Honourable House will not sanction any measure having for its object the coercion of the Assembly of Lower Canada, but will immediately grant the prayer of the Assembly for an Elective Second Chamber, and other measures, as expressed and prayed for in their several petitions to your Honourable House.

A Parallel between the American Revolution and the Canadian Insurrection.

LETTER III.

To William Clay, Esq., M.P.

(Concluded from our last.)

In the year 1833 the House of Assembly again refused a permanent civil list, but in lieu thereof passed one for the year, which was refused by the legislative council. In 1834 they passed no supply bill, but put their grievances upon record in their famous ninety-two resolutions, and sent an agent home to lay them before parliament.

The grievances of the Canadians were submitted to a committee of the first reformed parliament in 1834, and a body of men more resolutely determined to do injustice never met together. This committee closed without a report, because Mr. Spring Rice, who had suddenly become secretary for the colonies, Mr. Stanley having retired from office, desired it. He made mighty promises, and the agents left this country hoping that he would fulfil them. He promised them and me, that he would respect their rights, and would most religiously abstain from interfering with their most undoubted privileges. We had hardly left his office before he sent out a despatch authorising the payment of the officials out of the treasury of England; and he came, in 1835, to the now justly angered assembly to repay him the money which he had expended in violation of his pledged faith. They indignantly refused to repay it; and they again separated without providing for the expenses of the government, complaining as before that their grievances were unredressed,—that the council was, as before, an intolerable nuisance,—and they again petitioned parliament for redress. At this period the assembly determined to address the other colonies in America, and ask their co-operation in seeking redress. The colonies, however, were too much cowed by the terror of England, and, unlike the old American colonies, did not unite to protect one another. The government, in place of doing anything useful, appointed a board of commissioners to inquire into the complaints of the people on the spot. The assembly was justly irritated. They said, "We are elected by the people; they trust to us; they have sent us here expressly to make the demands which we have made, and because we have made them you supersede our authority, and send three men of whom we know nothing, and who know nothing of us, to run over the country, to pick up stray information as to the state of the country, while you refuse credence to us who are the constituted organ by which the complaints of the people are to be made known." Lord Gosford in 1836 again asked the House, without redressing one single grievance, to pay the whole of the arrears; to make a permanent civil list, to pay the sum advanced by Mr. Rice, and, strange to say, he had nearly succeeded. How? by duping the Canadians—by making large protestations—by asserting that he was authorised to redress their grievances. Unluckily, that marplot Sir Francis Head, published his instructions sent from the colonial office—these contained extracts from the instructions to Lord Gosford, by which it was made manifest, that Lord Gosford was commanded to refuse the request which the House had made for an elective legislative council. Whereupon the assembly, indignant at this attempt to dupe them, passed supplies for six months only, refused the arrears, and again reiterated the statement of their grievances. The supplies were refused, and application was made to England.

Now, mark the conduct of England, and then tell me if the case of the Canadians cannot bear comparison with that of Massachusetts.

Canada had suffered under the taxation which America resisted up to the year 1831. Let no one attempt to deny this while the 14 Geo. III., c. 88, stares them in the face, and while the 3 Geo. IV., c. 119, remains unrepealed. This last is called an act to regulate trade, but is as plainly taxation for purposes of revenue as ever was imposed.

Canada, at this time, complained that her judges were entirely dependent on the crown,—in consequence of this grievance the Americans revolted; that their governors were also in the same situation,—and this also induced the Americans to revolt. The Canadians complained that their fellow-citizens had been murdered by the soldiers, and that no choice of redress existed. This same grievance drove America to revolt. The Canadians complained of your interference with their internal legislation, and your robbing their means of revenue by selling their lands. The Americans had no such grievance to complain of. The Canadians complained that you made a division of the revenues raised in the country, and withdrew a large and growing revenue from the control and supervision of the assembly. The Americans had no such cause of complaint. The Canadians complained of an irresponsible legislative body, putting a stop to all useful legislation. The Americans rebelled at the bare mention of saddling them with this nuisance. I might extend the catalogue; and I dare any one to produce me a grievance which the Americans dreaded which I will not show to exist in Canada. But under this pressure the Americans revolted, and you laud them to the skies. What did the Canadians do? They did not rebel, they simply said, we offer you half a year's supplies, but we will not pay the arrears created by your own misconduct till our grievances are redressed. This was the sum of their doings—and what is the conduct of England? She does not, it is true, pass a Massachusetts act, for the better government of the colony, and for this plain reason, that what you attempted to do, by way of punishment to Massachusetts, was already done to your hand, and had been so since 1791. But you did what you never dreamed of doing to America. You first set out by coolly telling the people of Canada that you will not grant their request, though you cannot avoid confessing that their complaint respecting the legislative council is justified. You then assert that you will uphold and maintain the rank injustice you had committed by selling their lands to a jobbing company in England; and you, without further excuse or preface, resolve to rob their exchequer—to appropriate their money without their consent, and give them very plainly to understand, that if they do not do everything that the colonial authorities demand, you will do something still more outrageous the next year.

What follows? The people of Canada meet to express their opinions upon this proceeding. They openly avow their opinions; they are what everybody would expect, a vehement condemnation of the conduct of the English government. And in Montreal the young men united, and formed a society styled "The Sons of Liberty." In consequence of these meetings the governor dismisses magistrates, and militia officers by hundreds; and then the people meet and re-elect their officers; they also determine upon a non-intercourse system; they resolve not to trade with us; and they appoint magistrates to settle their differences.

The governor, armed with the resolutions of the two houses of parliament, again convokes the Canadian legislature. Remember that he assembles them without ever having attempted to carry into effect the resolution which promised a species of redress; no alteration is made in the legislative council, but he comes at once and demands their money. They very properly say—No; your resolutions speak of a change in the legislative council, we desire to see that change before we proceed to vote the money, although you do threaten to take it—whether we vote it or not. Thereupon they are dismissed in the very midst of their debates. The members return home, and they find there, soon after, warrants to arrest the chief of them for high treason—for high treason said to have been committed three months before, at the popular meetings of which I have above spoken.

Again I say, up to this point there was no insurrection—no appeal to arms; and I now pause to ask you, whether, upon this statement, you are still of the opinion that, while you are prepared to justify Massachusetts, the insurrection in Canada has "no justification—no palliation?" You may ask me, why I press Massachusetts into my service? For this reason—the resistance made by America has been sanctioned by the united voices of men of all shades of liberal opinions. Their resistance has become hallowed by the approbation of the greatest men who have lived in either hemisphere since it took place; and a code of political morals has been founded on it. Every word of praise given to that great stand made by the popular will, is an excitement on one part to the Canadians to revolt. They can see no one ground of complaint set forth by America which they cannot also adduce, and now they ask in astonishment is this the justice and the generosity of England? You have instructed us in your political creed—and now you punish us because we are apt and observant pupils. We adopt your doctrines, we act on them, and you condemn us to the stake for heresy. Their complaints of England's injustice here, as elsewhere, will find an echo in the world's response, when we are cold in our graves; and our children will blush when they see that from our fathers' folly we reaped no lesson of wisdom.

You know the rest of the history up to the present time, and cannot grieve more bitterly than I do, on account of the fatal outbreak which has excited so much attention. The causes of our grief, however, may not be identical. I grieve because there was an insurrection without the sanction of the popular leaders—without a plan, without foresight or preconcerted means. I grieve because this sudden and ill-judged outbreak of popular indignation has strengthened the hands of bad government, and put off for an indefinite period the freedom of Canada.

What say you now to the parallel between America and Canada?

Yours, very truly,

J. A. ROEBUCK.

CITY OF TORONTO

Resolved That the Thanks of the City of Toronto
be tendered to the eminent and patriotic
W. S. Chapman of the Middle Temple
Esquire, for his labors in the cause of the People of this
municipality.

City of Toronto
7th March 1837

J. M. Deary

On behalf of the Mayor.

Wm. Deary

Wm. Deary
City of Toronto

VIEW OF NAVY ISLAND,

THE

POSITION of the PATRIOTS!



From a Drawing by W. R. Callington, Engineer, Boston, from an Actual Survey made in 1837.

A BIRD'S-EYE VIEW of the RIVER NIAGARA from LAKE ERIE to LAKE ONTARIO; showing the situation and extent of NAVY ISLAND, and the TOWNS and VILLAGES on the banks of the river in CANADA and the UNITED STATES.

UNITED STATES.

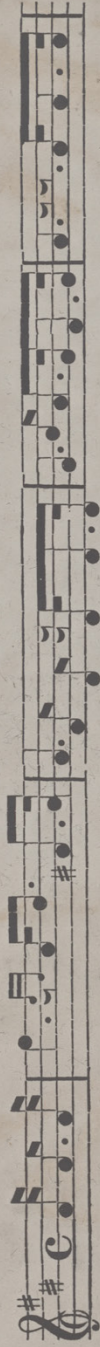
- | | |
|--------------------|-----------------------|
| 1 Town of Buffalo. | 6 Hotel at the Falls. |
| 2 Black Rock. | 7 Lewiston. |
| 3 Grand Island. | 8 Fort Niagara. |
| 4 Tonawanta Creek. | A Lake Ontario. |
| 5 Grand Canal. | |

CANADA.

- | | |
|----------------|--|
| A Lake Erie. | G Cataracts of Niagara, over which the Caroline drifted. |
| B Fort Erie. | H Queen's Town. |
| C Waterloo. | I Fort George. |
| D Navy Island. | J Welland Canal. |
| E Chippewa. | |
| F Rapids. | |

Gratis with the WEEKLY CHRONICLE, of Feb. 11th.

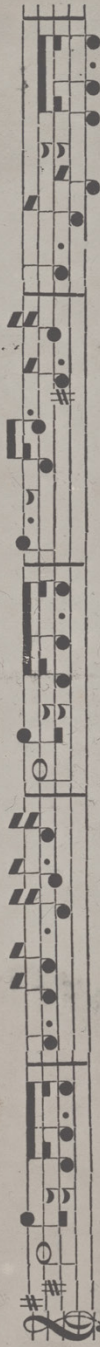
Chant Patriotique.



No - bles des - cen-dans de la Fran - ce, Prè - tez l'o - reil-le à mes ac-cens, Et dé - fen-



dez a - vec cons - tan - ce, L'héri - ta - ge de vos en - fans. Du St. Lau - rent que la ri - ve af-



franchie, Répète au loin ce cri de la pa - tri - e: Au Ca - na - da ju - rons fi - dé - li - té, Vivent nos



droits, vive la Li-ber - té! Au Ca - na - da ju - rons fi - dé - li - té, vivent nos droits, vive la li - ber - té.

Ennemis de tout esclavage,
Nous saurons conserver nos droits;
Et préserver de tout outrage
Nos privilèges et nos lois.

En vrais enfans de la mère-patrie,
Du fond du cœur, chacun de nous s'écrie:
Au Canada jurons fidélité,
Vivent nos droits, vive la Liberté!

Canadien, sujet fidèle,
Les Bretons jugèrent ton bras;
Quand, pour supporter leur querelle,
Tu les guidas dans les combats.
Braves soldats, mais fils de la patrie,
N'oublions pas cette voix qui nous crie:
Au Canada jurons fidélité,
Vivent nos droits, vive la Liberté!

Nous avons promis allégerance
Pour que nos droits soient respectés;
Nous oublions l'obéissance
Le jour qu'ils seront menacés.
Chacun de nous, à son pays fidèle,
Répond de loin à l'honneur qui l'appelle:
Au Canada jurons fidélité,
Vivent nos droits, vive la Liberté!

Si notre horizon politique
Se noircit par les factions,
Qu'un noble élan patriotique
Nous garde des divisions.
Soyons unis! que chacun se rallie
Au cri sacré, poussé par la Patrie:
Au Canada jurons fidélité,
Vivent nos droits, vive la Liberté!

Honneur à ce puissant génie,
Dont la patriotique voix
Fit reculer la tyrannie,
Devant l'égide de nos lois.

O Papineau, foudre de la tribune,
Tu rediras avec la voix commune:
Au Canada jurons fidélité,
Vivent nos droits, vive la Liberté!

A l'autre bord de l'Atlantique,
Si nos chants peuvent parvenir,
A cet essai patriotique,
Noble Viger, daigne applaudir.
De ton pays défenseur magnanime,
Notre refrain fut toujours ta maxime:
Au Canada jurons fidélité,
Vivent nos droits, vive la Liberté!

Bravant la mer, les vents contraires
Où tend ce noble messager?
Chargé des plaintes de ses frères
Il les quitte pour les venger.
Morin, Viger! quel moment plein de charmes,
Quand vous direz en confondant vos larmes:
Au Canada jurons fidélité,
Vivent nos droits, vive la Liberté.

Dans nos forêts, dans nos campagnes,
Qu'on entende le cri sacré!
Que sur le sein de nos compagnes
Nos fils puisent la liberté!

Pour le pays s'il faut donner sa vie,
Qu'en expirant, chacun de nous s'écrie:
Au Canada jurons fidélité,
Plus de tyrans, vive la Liberté!

COMPLAINTE DE L'AMI-ERRANT.

Il n'est rien sur la terre, Qui soit plus sur - pre - nant, Que la gran - de mi - se - re, Du

pauvre A - mi Er - rant. Que son sort mal - heu - reux Pa - rait triste et fâ - cheux.

1
Il n'est rien sur la terre
Qui soit plus surprenant
Que la grande misère
Du pauvre *Ami-Errant*.
2
Que son sort malheureux
Paraît triste et fâcheux.
3
Un jour près de la ville
D' Moral en Canada
Un Bourgeois fort docile
En passant l'accosta,
Dit qu'il n'a jamais vu
Un journal si peu lu.
4
Ses phrases tout difformes,
Ses mots mal arrangés
Lui firent croire que cet homme
Était un étranger;
Portant comme un chouaqueen
Haine au nom Canadien.

9
L'Ami-Errant.
Cette haine me gêne,
Je l'ai depuis un an;
Chose sûre et certaine,
Elle venge le sang.
Mes maux ont commencé
Quand on élut Tracey.
10
Le Bourgeois.
Vous êtes donc cet homme
Que depuis quelque temps,
En ce pays l'on nomme
Le pauvre *Ami-Errant*.
De grâce dites nous
Si c'est sûrement vous.

11
L'Ami-Errant
Le nom de Nicodème
Souvent me fut donné.
Jusqu'à l'Ecosse même
S'étendait mon nom;
12
Qui suit l'*Ami-Errant*,

13
Justes lieux, que ma rinde
Est pénible pour moi.
J'outrage tout le monde
Pour la millième fois
J'oppose bien des droits
Que j. ne comprends jamais.
14
Préchant la tyrannie,
Le mensonge et l'erreur,
Semant la zizanie
Avec grande fureur,
Je gâge mes doublons;
Tous moyens me sont bons.

15
Les grands-hommes d'Europe
Se croyant en Asie
Ici voudraient un choc
Qui contrait bien-des vies.
De les encourager
Je me crois obligé.

16
Je trouvais en Amérique,
C'est une vérité,
Plus d'un grand politique
Dont je suis écouté.
La Clique ne peut rien,
Je m'en aperçois bien.

17
Le Bourgeois.
Nous lirions comme un songe
Vos écrits les plus beaux,
Nous trahissions de mensonge
Tous vos plus grands travaux.
Aujourd'hui nous voyons
Que nous avons raison.

Mœurs des Habitans des différens Pays
où l'*Ami-Errant* a passé.

Je sortis donc de Montréal vers les trois heures du soir, dirigeant mes pas vers la Rivière Chambly, que je parcourus d'un bout à l'autre. Cette contrée ne me plut pas par la grande chaleur qui y règne tout le long de l'année, et par la race de ses habitans qui sont tous Canadiens.
Je passai de là à Québec où je vis des choses merveilleuses. Je remarquai un jour des Bretons qui voulaient renfermer le Pays tout vivant dans des toiles d'araignée, pour l'empêcher, disaient-ils, de jouter des avantages qui excitent leur envie. Je ne pus empêcher de rire de ces imbéciles qui s'imaginaient être capables d'enfermer un Pays, et de l'empêcher d'aller à sa destination assurément que son emphytécote tenait mort. Je

17
L'Ami-Errant.
D'esprit je suis en quête,
Car j'en ai grand besoin;
J'ai cinq mois dans ma tête,
Volla tout mon moyen.
En tout lieu en tout tems
J'en ai toujours autant.
18
Le Bourgeois.
Vous étiez donc coupable
De quelque grand péché.
Autrefois tout aimable,
Vous êtes bien changé.
Dites nous l'occasion
De cette punition.

19
L'Ami-Errant.
C'est ma cruelle audace
Qui cause mon malheur.
Si mon crime s'efface
J'ai quitté mon pays
Pour ses plus grands ennemis.

20
Dedans la rue Saint Jacques
Les Canadiens passant,
Juste un mois après Pâques,
Me dirent doucement:
Peux-tu bien, mon ami,
Laisser ton nom terni?
21
Moi brutal et rébelle
Je leur dis sans raison:
Otez vous criminels
Sans plus longue oraison.
— Bons soldats tirez donc
Car ils me font affront.

22
Tracey, la bonté même,
Dit en me regardant:
Tu tireras toi-même
A rebours du bon sens.
Ton pauvre jugement
Cesse dès ce moment.

23
Hélas! À l'heure même
S'accomplit mon destin.
Avec douleur extrême
Je me mis en chemin.
De ce jour là, je suis
À braire jour et nuit.

24
Messieurs, le tems me presse,
Adieu la Compagnie.
Je vais chez Monsieur Yelac
Chercher quelques cens louis.
C'est lui en vérité
Qui m'a toujours payé.

ratte; mais je ne pus tromper personne sur ces deux points; j'eus le désavantage d'être partout reconnu dans le pays. J'ai fait plusieurs remarques contre les Canadiens, pour lesquelles je me ferai raser quand j'y retournerai; je dirai seulement que ce peuple en général est très généreux et très hospitalier, mais s'amuse trop à croire les fables que leur débitent les étrangers, ainsi que qu'ils lisent dans les feuilles que je fais circuler dans le pays, sans s'attacher aux choses qui sont nécessaires à la conservation de leurs droits. Ce pays semblerait très libre, si nous ne l'empêchions de l'être.
Je m'étais acheminé une fois vers l'Autriche. Ce pays est érigé en république; ses habitans jouissent parfaitement de la liberté, quoiqu'ils soient punis pour en prononcer le nom. De là j'étais allé en Turquie, et c'est de la Turquie que je revins en Canada, conduisant mes pas vers les loges, où me vobci. En achevant ces mots, il leur fit une profonde révérence et poussa son chapeau.

passai au bureau du secrétaire civil, où je vis des gens qui s'enthousiasmaient de bien peu de choses et qui ne faisaient aucun cas des choses utiles. Je passai au Conseil Legislatif où je vis des hommes qui ne riaient jamais et qui s'éloignaient de ne pas penser. De là je fus à la Chambre d'Assemblée où il fut extrêmement chaud. Je passai chez M. George Ryland où le climat est plus tempéré, et trouvant un roi de rats, je me retirai en rampant jusqu'au bateau St. Louis. J'ai vu les Bureaux des qui fabriquaient de la politique toute neuve, et plus elle est pourrie plus elle flatte l'ami sensibilité.
Alors après bien des courses je revins à Montréal, où les gens de bon sens ne veulent pas avoir d'admin. non pour les ériger. Comme j'avais allé aux Écoles à faire croire que ce pays n'était peuplé que par des sauvages qui n'ont point d'esprit, je retournai au mois pour 7 reja-

**Another New Song to another
old Tune.**

AIR, "John Anderson, my Jo."

John Donellan, my Jo, John,
When we were first acquaint,
Your politics were good, John,
On Freedom you were bent.
But now you're getting old, John,
You've forgotten long ago,
And you've turned Tory on our hands,
John Donellan, my Jo.

John Donellan, my Jo, John,
In *Eighteen, Thirty Two*,
TRACY, the friend of Irishmen,
Found an enemy in you.
You left our ranks in dudgeon, then,
And joined our mortal foe ;
Then quid the vote you'll get from us,
John Donellan, my Jo.

John Donellan, my Jo, John,
You swore you would oppose
The 92 Resolves, John,
We passed against our foes.
But we'll stick by O'CONNELL, John,
Whilst HANCOCK and AULDJO
Spill their blood in your support,
John Donellan, my Jo.

John Donellan, my Jo, John,
You hope to gain your ends,
With ARMOUR & TOM BEGLEY, John,
And such like Tory friends,
Who falsely called the IRISH, John,
"The tools of Papineau,"
Because we would not be *their* tools
John Donellan, my Jo.

John Donellan, my Jo, John,
The day is coming fast
When you will be defeated John—
When you'll have polled your last.
And then you'll toddle home, John,
Cursing Doyle and Co.
Who first advised you to set up,
John Donellan, my Jo.

For the Irish have resolved, John,
To stick like friends together
And not desert the truth, John,
For you or any other—
With PAPINEAU & NELSON—John,
They triumphed long ago,
And they'll conquer with the same again
John Donellan, my Jo.

A NEW SONG,
Sung by the Irish children of Quebec,
To the air of "*Donybrook Fair*."

Oh, then what do you think of sweet Mr. Molloy—
Sure he has made himself a fine To. y toy—
 With his roast beef and plum-pudding and such like good cheer,
Ho forgets the time when a Liberal he was—
When in his blind zeal for the popular cause, *
He broke the Judge's windows with snow balls one night,
And next morning begged grace with his heart most contrite.
 When he wanted Plum-pudding, &c.

But times are now alter'd, he has got a fat place,
And the "Papineau party," he fair would disgrace,
 When he's full of plum pudding, &c.
Like all loyal Tories he now will traduce,
With malignant, scurrilous, low-bred abuse
The popular party who have gained their ends,
In spite of the *faciion* and all their great friends,
 Who live on Plum-pudding, &c.

Yet such is our anxious desire, that we
And all our descendants shall ever be free,
 We would sacrifice plum-pudding, &c.
But the blabbering fool whom a Scotsman did treat †
To what he was never accustomed to eat,
Has now turned Tory "and by the same rule"
For a meal of roast beef he'd be any man's tool—
 With his fine fat Plum-pudding, &c.

At *Andrew's* great dinner I'm sure he'll attend,
And there, no doubt, his assistance will lend
 To eat the Plum-pudding, &c.
For the poor beaten party have *resolved* to dine
And to keep up their spirits by pouring down wine;
And as it is known that Molloy wants relief,
If our devil! who'd blame him to assuage his grief,
 By lots of Plum-pudding and such like good cheer.

* When the late Dr. Tracey was imprisoned for libel against the Legislative Council, Mr. Molloy was so impressed with the injustice of the sentence that, to gratify his enraged feelings, he threw snow balls at the Chief Judge's windows; but, finding that he was known, he went next morning, with his hat in his hand, and begged the Judge's pardon. This is the man that abuses the party now for whom at that time he would go to such unjustifiable extremes.

† One of Mr. Molloy's principal reasons for supporting Mr. Stuart was, that the first day he came to Quebec, he dined at the house of a Scotsman on roast beef and plum-pudding.

St. Johns Suburbs, Quebec, November, 1834.